

Charte de l'étude surveillée

Commune de L'Hôpital-Camfrout

Un temps dédié aux devoirs, dans un esprit de bienveillance et de partage.

1. Cadre de la période d'expérimentation

Suite au sondage proposé par les parents élus, la commune a décidé de tester ce nouveau service municipal périscolaire. Pour cette période d'essai, le dispositif est dimensionné de la manière suivante :

- **Capacité** : 18 places disponibles.
- **Période** : Du lundi 14 septembre au jeudi 15 octobre (soit 10 séances au total).
- **Jours et horaires** : Les lundis et jeudis, de 17h15 à 17h45.

À l'issue de cette expérimentation, un bilan sera réalisé par la municipalité afin d'envisager la poursuite, l'adaptation ou l'arrêt définitif du dispositif.

2. Public concerné et conditions d'accès

L'étude surveillée s'adresse aux enfants scolarisés du **CE1 au CM2** qui fréquentent la garderie du soir. L'inscription préalable est obligatoire. Ce service gratuit est proposé pour permettre aux élèves de revoir leurs leçons ou de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, sous la surveillance d'un adulte. Il ne se substitue pas au travail personnel à la maison ni à un accompagnement des parents.

3. Modalités d'inscription et d'absence

- **Inscription** : L'inscription s'effectue en amont à la garderie.
- **Absences** : Par respect pour l'organisation et pour libérer une place si nécessaire, toute absence doit être signalée préalablement à la garderie.

4. Déroulement de l'étude

- **Transition** : Après le temps du goûter, les enfants inscrits se rendent dans la classe mise à leur disposition.
- **Autonomie** : Chaque enfant arrive obligatoirement avec son matériel complet (cahier de texte/agenda, trousse, livres, cahiers).
- **Comportement** : L'étude étant un espace de concentration, chaque élève s'engage à adopter une attitude respectueuse envers les autres, à écouter l'adulte et à travailler dans le calme.

5. Rôle de l'animateur

L'animateur, mis à disposition par le service de garderie :

- Accueille les enfants avec bienveillance.
- Assure la gestion du groupe, veille au calme, au respect des règles de vie et à la sécurité des enfants.
- Encourage l'autonomie de l'enfant mais n'assure pas de soutien scolaire ni d'aide pédagogique individualisée.

6. Engagement des parents

En inscrivant leur enfant, les parents s'engagent à :

- Respecter scrupuleusement l'horaire de l'étude : aucun départ d'enfant ne sera autorisé entre 17h15 et 17h45 afin de ne pas perturber la concentration du groupe.
- Veiller à ce que l'enfant dispose de toutes ses affaires scolaires.
- Prendre le relais à la maison : la responsabilité finale de la vérification des devoirs et des apprentissages reste pleinement celle de la famille.

7. Engagement de l'élève

Pour que ce temps partagé soit agréable et utile à tous, l'élève s'engage à :

- Être respectueux envers ses camarades, l'animateur et le matériel de classe mis à disposition.
- Rester calme, silencieux et concentré pour travailler dans les meilleures conditions possibles.
- Écouter et appliquer les consignes de l'animateur.

8. Acceptation de la charte

L'inscription à l'étude surveillée implique l'acceptation sans réserve de la présente charte par la famille et l'enfant, dans un esprit de confiance mutuelle et de respect. La mairie se réserve le droit d'exclure du dispositif un enfant dont le comportement perturberait de manière répétée le calme de l'étude.

La mairie se réserve le droit de modifier les modalités de fonctionnement selon les besoins du service et l'évaluation de la période test.

Au terme de l'expérimentation, un bilan pourra être réalisé afin d'envisager la poursuite, l'adaptation ou l'arrêt du dispositif.

Engagement des parents :

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

déclare inscrire mon enfant

Nom et prénom :

à l'étude surveillée de la commune de L'Hôpital-Camfrout, pour la période du 14 septembre au 15 octobre 2026.

J'accepte la présente charte et m'engage à respecter ses règles.

Fait à L'Hôpital-Camfrout, le :

Signature :

Ma mini-charte de l'étude surveillée

Commune de L'Hôpital-Camfrout

Le secret de l'étude : Un temps dédié pour faire mes devoirs dans le calme et dans le respect des autres.

1. C'est quand et pour qui ?

L'étude a lieu le lundi et le jeudi, juste après le goûter, de 17h15 à 17h45. Elle est réservée aux grands, du CE1 au CM2.

2. Dans mon sac, il me faut...

Pour bien travailler, je n'oublie rien ! J'arrive dans la classe avec tout mon matériel : ma trousse bien remplie, mon agenda (ou cahier de textes), mes cahiers et mes livres.



3. Les 3 règles d'or pour être un super élève :

- **Chut... je chuchote ou je me tais :** L'étude est un endroit très calme pour permettre à tout le monde de se concentrer.
- **Je respecte tout le monde :** Je suis gentil avec mes camarades, j'écoute l'animateur ou l'animatrice et je prends soin du matériel de la classe.
- **Je travaille et j'aide mes copains :** L'adulte est là pour veiller au calme, mais ce n'est pas un maître ou une maîtresse d'école. Je fais mes devoirs en autonomie, mais j'ai le droit d'aider un camarade ou de lui demander de l'aide. Pour cela, je lui parle tout doucement, à voix basse, pour ne pas gêner les autres.



4. Pas de sortie en cours de route !

Une fois que l'étude a commencé, mes parents ne peuvent pas venir me chercher avant la fin (17h45). Cela évite de couper la concentration des autres copains qui travaillent.

Mon super engagement :

Je soussigné(e) (ton prénom et ton nom) :

En classe de :

J'ai lu (ou on m'a lu) cette mini-charte. Je comprends que l'étude est un moment de travail partagé. Je m'engage à faire de mon mieux pour respecter ces règles et rester calme.

Date :

Ma jolie signature :